

Département du Nord

Arrondissement de Lille

Canton de Croix

DECISION N°2025- 14

Le Maire de la ville de Wasquehal,

MAIRIE DE



WASQUEHAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122.23,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la ville de Wasquehal n°2020-04 du 5 juillet 2020 et notamment l'alinéa 4 qui dispose que le Maire est chargé pour la durée de son mandat : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Vu le contrat lancé en vertu des articles L.2122-1 et R.2122-8 du code de la commande publique,

Vu la convention,

DECIDE

Article 1er : Un contrat de services d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché d'éclairage public pour la ville de Wasquehal sera signé par mes soins avec Monsieur Aymeric DUBREUIL, agissant pour le compte du Cabinet BERNARD, Société Coopérative de Travailleurs, 311 Route de la Joubertie, 24380 SALON.

Article 2 : Le montant total des prestations du marché est compris comme suit :

➔ Montant du contrat pour la période contractuelle : 1 950 Euros HT

Article 3 : Le contrat est conclu pour une période ferme d'une année à compter de sa notification.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune de Wasquehal est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée, inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille Cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat ou de sa publication.

Certifie exécutoire à la présente décision,
Par transmission en Préfecture, 25103125
Et son affichage sur le site internet de la ville, 25103125
le
Fait à Wasquehal le 25/03/25

Stéphanie DUBREUIL
Mairie de Wasquehal